



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE

LOUIS-AIMÉ-MASSUE

790, rue Saint-Pierre
Massueville (Québec) J0G 1K0
Tél. :450 788 2152 ou 450 788 2631

Objet : Programme 2026 des visites résidentielles pour la prévention des incendies.

Selon le Schéma de Couverture de Risque Incendie de la Municipalité de Saint-Aimé, le service incendie local, soit la Régie Intermunicipale de Protection Incendie Louis-Aimé-Massue, doit procéder aux 5 ans à un programme de vérification des avertisseurs de fumée pour les résidences de la municipalité. **Pour 2026, les pompiers passeront durant la période estivale/automne entre 18h30 et 20h00 en semaine (lundi au vendredi) sur le Rang Thiersant.**

Petit rappel : Vous devez avoir un avertisseur de fumée fonctionnel de moins de 10 ans par étage afin de vous conformer au règlement de prévention de la municipalité.

Ceux-ci vous laisseront un accroche porte. Vous devrez faire les vérifications vous-même et retourner dans les plus brefs délais l'accroche porte dûment rempli à la caserne (790, rue Saint-Pierre, Massueville) dans la boîte aux lettres en façade de la caserne (près de la porte 4) ou en apposant un timbre à l'endos et le poster.

Merci de votre grande collaboration!